

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 4 novembre 2015 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

164-11-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

165-11-2015 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 4^{ème} jour du mois de novembre 2015.

166-11-2015 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2015.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 4 novembre 2015 au montant de 237,549.93\$.

167-11-2015 ASSURANCE ACSIQ.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

D'ajouter une assurance responsabilité pour le chef pompier au renouvellement des cotisations annuelles de l'ACSIQ,

168-11-2015 FORMATION POMPIERS (MDO)

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que l'inscription de 10 pompiers est autorisée pour une formation en Matières Dangereuses aux Opérations qui aura lieu dans cette municipalité d'ici la fin d'année 2016.

169-11-2015 DÉLÉGATION DE POUVOIR MRC PONTIAC

Proposé par Mme. Claudette Béland-Pleau
Et résolu unanimement

Que cette municipalité accorde une délégation de pouvoir à la MRC Pontiac, représenté par son d. g. M. Rémi Bertrand afin de présenter une demande d'autorisation pour installer deux (2) bornes sèches sur son territoire. Ces installations sont rendues nécessaires afin de répondre aux exigences du schéma de risques auxquelles la municipalité doit se conformer.

170-11-2015 COTISATION BIBLIOTHEQUE

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité participe financièrement à la cotisation spéciale de biblio-Outaouais dans le but d'améliorer le service offert à sa population.

171-11-2015 DÉLÉGATION GESTION PATINOIRE EXTÉRIEURE

Il est proposé par M. Garry Ladouceur
et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité lègue aux Maisons des Jeunes du Pontiac la gérance ainsi que l'entretien de la patinoire extérieure de cette Municipalité situé au parc Amyotte au 298 rue Principale pour la saison hivernale 2015-2016.

Que cette Municipalité, dans l'éventualité d'une obtention de subvention salariale à la Maison des jeunes pour une position à la patinoire, contribuera une somme de 3\$/heure pour un employé désigné à ce poste.

172-11-2015 CONTRAT EVOLU-TIC

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité accepte la nouvelle proposition de services de recyclage pour les cinq prochaines années (2016 à 2020) tel que présenté par Evolu-Tic Outaouais (anciennement Le Centre de Formation en Entreprise et Récupération de l'Outaouais C. Fer.)

Que Monsieur Eric Rochon, Directeur-général soit autorisé à signer le contrat de service préparé par Evolu-Tic Outaouais pour l'élimination des matières récupérables.

173-11-2015 COTISATIONS FQM

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité renouvèle sa cotisation annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'an 2016.

174-11-2015 CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN D'APPLICATION 2016 P.G. ET COMMANDE DE FORMULAIRES INFORMATIQUE.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité

De renouveler notre contrat d'entretien de logiciels informatique pour l'année 2016 avec la firme P.G. SOLUTIONS.

Ainsi que d'autoriser le Secrétaire-Trésorier à commander la papeterie nécessaire à la facturation 2016 et autres formulaires nécessaires au fonctionnement de la municipalité, le tout payable en 2016

Que le Secrétaire- Trésorier M. Éric Rochon est aussi autorisé à signer tous documents concernant ce projet.

176-11-2015 ENTENTE TRI-PARTIE EMPLOYÉ COOPÉRATIVE

ATTENDU QU' une demande similaire a aussi été déposée au conseil municipal du village de Fort-Coulonge;

ATTENDU QUE les autres partenaires s'engagent dans cette entente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de Mansfield-et- Pontefract autorise le tiers du paiement du salaire du préposé du CENTRE DE LOISIRS DES DRAVEURS pour la saison 2015-2016.

Le coût du salaire sera partagé comme suit:

1/3 par le Centre de Loisirs des Draveurs
1/3 par la municipalité de Mansfield-et-Pontefract
1/3 par la municipalité du village de Fort-Coulonge

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174 et 176.

ET J'AI SIGNÉ CE 5 novembre 2015.

177-11-2015 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21:07 heures.